



Commune d'Oradour



PROCES-VERBAL séance du 22/06/2022 à 18 h

L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-deux juin, à dix-huit heures, le Conseil municipal s'est réuni en séance publique sur convocation en date du quinze juin 2023 sous la présidence de M. Didier LAVERGNE, le maire

Le Président : Didier LAVERGNE, le maire

Membres du Conseil Municipal présents :
Thierry SYLVESTRE, Bernard CLEMENT, Nadine ECHAROUX, Didier LAVERGNE,
Angélique MAUFRAS, Éric SICARD, Erwan SYLVESTRE

Membres du Conseil Municipal absents excusés :
Corinne BAILLARGEAU, Carole MONTOUX

Procurations : Corinne BAILLARGEAU donne procuration à Didier LAVERGNE

Secrétaire de Séance : Nadine ECHAROUX

Présents : 7 **Absents** : 2 **Quorum** : 6

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

Modification attribution des subventions pour la participation à l'achat du feu d'artifice (Délibération)

Les 100 ans de Mme HERIARD DUBREUIL Odile

Pas prévu à l'ordre du jour.

Le conseil a voté à l'unanimité le rajout de ces 2 points à l'ordre du jour

- **Approbation du Procès-Verbal du dernier conseil**
- **DM jardins de l'Angoumois et Christophe TYRE (Délibération)**
- **Participation 2023 (Délibération)**
- **14 juillet**
- **Époux NORMAND**
- **Éolien**
- **CALITOM**
- **Octobre Rose**
- **Cadeau Noël**
- **Les 100 ans de Mme Odile HERIARD-DUBREUIL**

Questions Diverses

DEROULEMENT DE LA SEANCE

- **Approbation du Procès-Verbal du dernier conseil**

Le PV est approuvé à l'unanimité

- **DM jardins de l'Angoumois et Christophe TYRE (Délibération)**

Afin d'effectuer les derniers règlements des factures des Jardins de l'Angoumois et de Christophe TYRE (travaux d'aménagement du bourg de Chillé) il est nécessaire de transférer 12000€ du compte de fonctionnement sur le compte investissement.
Ce transfert est approuvé à l'unanimité .

- **Participation 2023 (Délibération)**

Les participations votées au budget sont les suivantes :

École primaire Aigre	2000€
Cantine Aigre	900€
École Notre dame des anges	5000€
ATD 16	4000€
SIVOM La fourrière	150€
CAUE	50€
SI VOS École maternelle Aigre	9006€
SIMO	68000€
SILFA	400€
SDEG 16	4000€
Participation bus scolaire	1000€
Divers	15494€

Le conseil approuve ces participations à l'unanimité .

- **14 juillet**

Le comité des fêtes s'associe à l'association de chasse pour un repas commun le 14 juillet au soir à partir de 19h00. Suivront un bal et à 23h un feu d'artifice (suivant la réglementation en vigueur ce jour-là.)

Le repas sera gratuit pour les habitants de la commune (sauf le vin).

Pour les personnes hors commune, le prix est de 12€ et 5€ pour les – de 12 ans.

L'attribution d'une subvention (500€) pour la participation à l'achat du feu d'artifice nécessite une délibération.

Le conseil approuve l'attribution de cette subvention à l'unanimité .

- Époux NORMAND

Le mécénat demandé à BayWa.r.e d'un montant de 1 500€ a été accepté. Il servira à financer l'intervention de la troupe les 3 Coups l'Œuvre lors de la commémoration de la mort des époux Normand.

La peinture de Madeleine Normand a été récupérée chez Jean Claude Poilane à Saintes. Il est prévu de la faire encadrer.

- Éolien

La signature pour la convention de stockage du matériel pour le projet éolien de la Couture aura lieu mi-juillet : la commune percevra 3 000€ pendant 3 ans puis 1 000€ jusqu'à l'ouverture du chantier. Puis 25 000€ à l'ouverture du chantier.

La signature pour la promesse de bail pour l'étude de l'installation de futures éoliennes : la commune percevra 3 000€ pendant 3 ans puis 1 000€ jusqu'à la fin de l'étude.

Ces 3 000€ × 2 seront versés début 2024.

Comité Éolien

La prochaine réunion du comité éolien aura lieu au dernier trimestre 2023.

Composition de ce comité :

LAVERGNE Didier (Maire)

RICHARD Bernadette(Présidente du comité des fêtes)

TIPHONNET Christophe (Président de la société de chasse)

CARRE Mauricette

SIACARD Éric

CLEMENT Bernard

- CALITOM

CALITOM va supprimer les bacs collectifs et les remplacer par des bacs individuels qu'ils fourniront gratuitement.

Dans un premier temps ils fourniront des sacs transparents de 30 l en remplacement des sacs noirs. Ils seront distribués par le biais des mairies.

Ils sont en discussion avec la grande distribution afin que les sacs noirs soient aussi remplacés par des sacs transparents .

Il y aura un passage par semaine pour les bacs jaunes (il n'y aura plus de sacs jaunes, tout sera mis en vrac dans les bacs) et un tous les 15 jours pour les sacs noirs.

La mise en place se fera sur 3 ans. Dans un premier temps seront concernés Val de Charente et Sud Charente puis Cœur de Charente dans un 2^{ème} temps.

- Octobre Rose

Afin de participer à l'opération Octobre Rose, il a été commandé 3 drapeaux à 40€ pièce, les parapluies roses étant trop chers.

- **Cadeau Noël**

2 propositions sont présentées :

Produits Agritonus à choisir parmi : fromage, fleur, miel, huile, rillettes de poulet, savon, pâté, mothais, farine, sauvignon.

Coffret chez le Bon Marché des Saveurs à Aigre : 1 bouteille de vin charentais pétillant rosé, 1 pot de pâté de canard à l'orange, 1 pot de rillettes d'oie, 1 ballotin de chocolat. Le tout pour 20€ emballé dans un coffret cadeau.

Les produits Agritonus ne sont pas très représentatifs de la période de Noël. De plus il faut prévoir un paquet cadeau.

Il est décidé à 5 voix pour et 3 abstentions de commander le coffret au Bon Marché des Saveurs.

- **Les 100 ans de Mme Odile HÉRIARD-DUBREUIL**

M Alain Hériard-Dubreuil (fils de Mme Odile Hériard-Dubreuil) voudrait organiser la cérémonie dans le parc du château afin de ne pas perturber sa mère et désirerait que la date soit fixée au lundi 7 août.

Seront invités :

Le conseil municipal

Les habitants de Germeville

Renaud Combeau (maire d'Aigre)

Brigitte Fourré (conseillère départementale)

Et une liste à venir

L'entrée du château sera fermée aux voitures par une barrière de police.

Le cadeau pourrait être des chocolats.

Compte tenu que les habitants de Chillé ne seraient pas invités, le conseil décide de ne rien faire. A revoir avec M. Alain HÉRIARD-DUBREUIL.

Questions Diverses

Maltraitance animale

Suite à plusieurs plaintes pour maltraitance animale déposées auprès d'associations de défense des animaux, les services vétérinaires sont intervenus chez la famille Rousselot de Chillé. Ils ont trouvé :

15 cadavres de moutons dans une grange à divers stades de décomposition.

5 moutons confinés dans une autre grange en état de santé satisfaisant apparemment bien nourris

2 chiens dans une cour en état de santé satisfaisant (certainement nourris de temps en temps par le voisinage)

Plusieurs chats avec croquettes à disposition.

Le dossier est maintenant chez le procureur de la République en attente de jugement.

Colombarium

Les cases seront livrées la semaine prochaine.

Il faudra déterminer le prix de la concession lors du prochain conseil de septembre.

La séance s'est terminée à 19h30.



Le Maire,

Didier LAVERGNE



La Secrétaire de séance

Nadine ECHAROUX